

**L'incident systématique :
L'action diplomatique des ambassadeurs de Philippe II en France
au début des guerres de Religion**

Grâce à la mise en place de réseaux d'ambassadeurs, l'activité diplomatique s'est intensifiée à partir du XVI^e siècle. La présence constante de représentants des princes dans les cours européennes a rendu les accords plus directs et plus fréquents. L'éventualité qu'éclate un incident, événement *a priori* exceptionnel, est devenue plus forte elle aussi.

Pour l'Époque moderne, on peut définir ce type d'affrontement comme un manquement grave aux règles en vigueur dans les rapports entre souverains¹. Tout est néanmoins une question d'appréciation. Une partie de ces règles sont portées par écrit et reçoivent une valeur juridique. Ainsi, les accords solennels que sont les traités de paix, de commerce ou d'alliance sont censés être respectés de manière stricte ; il faut y ajouter des usages hérités de l'Antiquité et du Moyen Âge, telles les immunités reconnues aux ambassadeurs et aux courriers. Les relations diplomatiques se fondent aussi sur un ensemble de principes, de pratiques et de valeurs partagées, qui n'ont pas encore été compilés et précisés par les juristes : on estime, par exemple, qu'un ambassadeur ne doit pas s'immiscer dans les rapports entre un prince et ses sujets. L'ensemble de ces éléments sont évidemment susceptibles d'évolution et d'interprétation². Cette précision est d'importance : l'incident naît d'un acte considéré comme une infraction inacceptable à un ordre par nature instable.

Outre cette présentation formelle, il faut souligner que la spécificité des incidents diplomatiques est de constituer une atteinte directe à la personne du roi ou à ses prérogatives souveraines. Leur mise en scène exige donc une

¹ Précisons que les États alors républicains réagissent semblablement aux princes.

² L'analyse des pratiques et du langage politiques anciens constitue un des grands enjeux de l'historiographie actuelle. Sans ignorer le fil qui les relie à l'époque contemporaine, les travaux récents mettent en valeur leur spécificité et leur caractère évolutif. C'est dans cette perspective qu'a été abordée la notion d'incident diplomatique. Entre autres sources d'inspiration, pour se limiter au champ de l'histoire diplomatique, on renvoie aux recherches de Françoise Autrand, Philippe Contamine, Daniela Frigo, Alain Tallon, María José Rodríguez Salgado, Manuel Rivero Rodríguez, José Javier Ruiz Ibáñez, Pedro Cardim et Lucien Bély.

réaction brutale et immédiate de celui qui se juge offensé, qui peut aller de la simple protestation à une véritable crise, voire à une menace de guerre.

Généralement, les incidents n'ont pas un caractère répété et insistant. Les représentants de Philippe II à la cour de France en ont pourtant fait un usage immodéré pendant les années 1560. Cette décennie correspond à une période de paix entre les deux grandes monarchies européennes, mais, loin de limiter la fréquence des éclats des ambassadeurs espagnols, le climat d'apaisement a plutôt encouragé la multiplication des épisodes de tension³. Aussi ce cas d'étude semble-t-il particulièrement riche d'enseignements pour comprendre tant les mécanismes des incidents diplomatiques que leur fonction dans les relations entre princes.

Une nouvelle forme de conflit ?

Avec la signature de la paix du Cateau-Cambrésis en 1559, les deux grandes puissances européennes ont mis fin à un conflit qui les avait opposées pendant près de huit ans. La France continue néanmoins à représenter pour la monarchie espagnole un double danger. Elle demeure sa principale rivale pour la suprématie dans la chrétienté ; de plus, les progrès fulgurants qu'y réalise la Réforme protestante en font un foyer de contamination pour les États de Philippe II, et principalement les royaumes espagnols et les Pays-Bas. Ce contexte a manifestement suffi à motiver une intervention brutale du roi Catholique. En accord avec les instructions qu'ils reçoivent, ses ambassadeurs, Thomas Perrenot, s^r de Chantonnay, puis, à partir de 1564, Don Francés de Álava, n'ont pas hésité à faire un usage systématique de l'incident.

Le ton a été donné très rapidement. Dès 1560, Chantonnay se distingue par son emportement en toute chose, alors même, notons-le, que les troubles religieux n'ont qu'une influence limitée dans les débats diplomatiques. La première altercation a été provoquée par un différend d'importance assez mineure, puisqu'il était question d'obtenir la libération d'un prisonnier de guerre. Le captif était un certain Pechón, contrôleur général (*veedor mayor*) des troupes de Lombardie. Un accord signé en marge du traité de paix avait établi que le sort des personnages de haut rang devait faire l'objet d'une

³ Sur ce rapprochement, voir B. Haan, *L'expérience de l'amitié. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion*, à paraître aux Presses universitaires de France.